



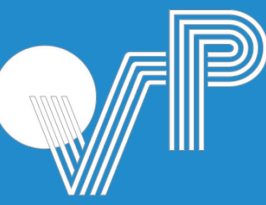
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

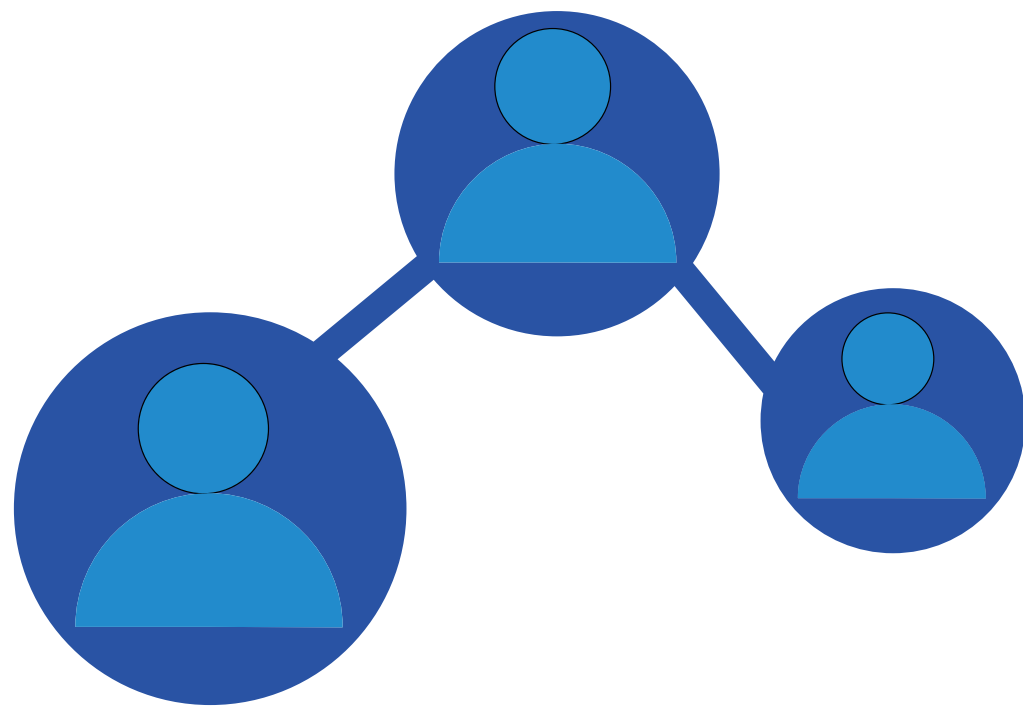
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le bureau des entreprises



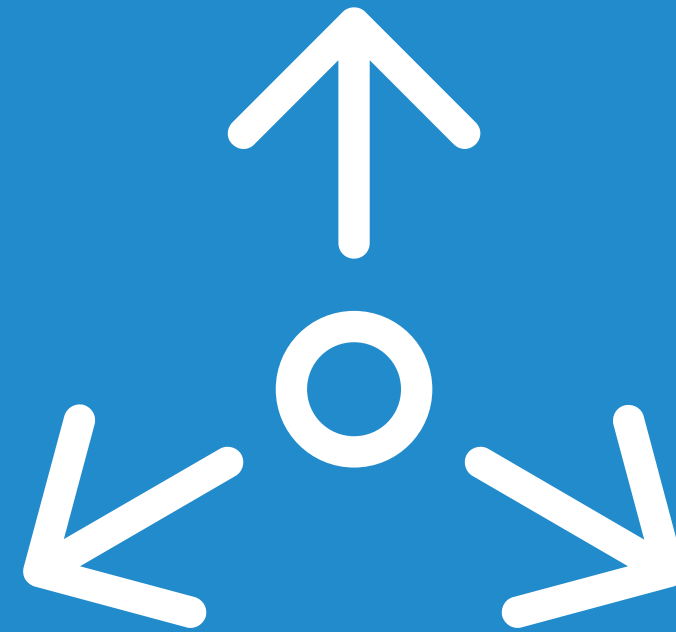
Installation d'un bureau des
entreprises dans tout lycée
professionnel
ou lycée polyvalent avec section
d'enseignement professionnel



Placé sous la responsabilité du
proviseur
et sous la coordination du
directeur délégué aux
formations professionnelles et
technologiques (DDFPT)

Les missions du bureau des entreprises

AXE 1 :
**Développer des partenariats
avec les acteurs
économiques du territoire**

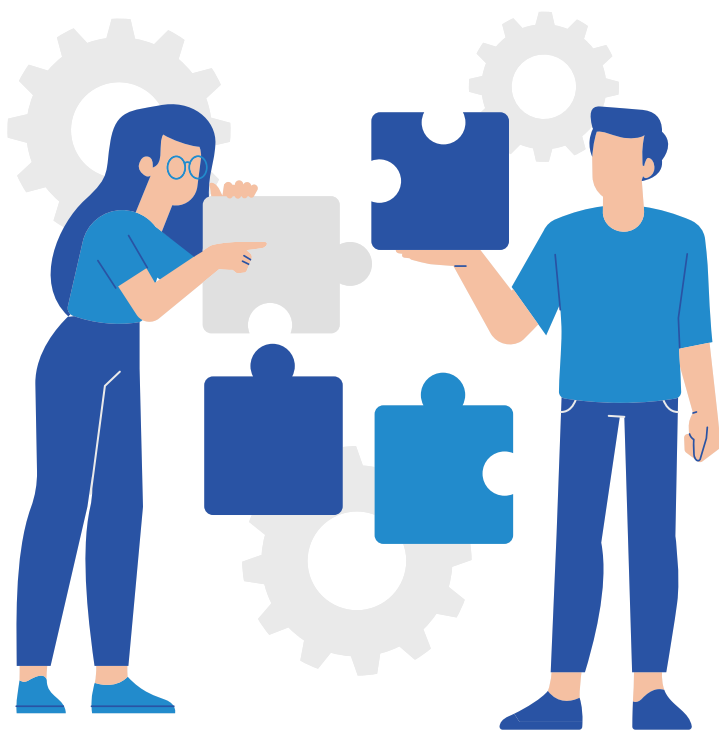


AXE 2 :
**Faire vivre la relation
école/entreprise dans les
parcours des apprenants**

AXE 3 :
**Organiser les temps de
formation en milieu
professionnel**

AXE 1 :

Développer des partenariats avec les acteurs économiques du territoire



- **Développement de la relation lycée-entreprise**
recherche, formalisation et suivi des partenariats avec les acteurs économiques du territoire
- **Organisation d'événements avec les partenaires professionnels du lycée pour faciliter leur participation aux activités de l'établissement**
forums des métiers ou de filières, réception des tuteurs dans l'établissement, participation à la remise des diplômes ou autres manifestations concourant à l'insertion, intervention auprès des élèves, tutorat, projets pédagogiques communs, etc.
- **Contribution à l'évolution de la carte des formations de l'établissement, en recensant les besoins exprimés par les partenaires professionnels du lycée**
- **Participation à la collecte du solde de la taxe d'apprentissage**

AXE 2 :

Faire vivre la relation école/entreprise dans les parcours des apprenants



- Appui à la préparation des temps de formation en milieu professionnel
 - Appui à la valorisation pédagogique des compétences acquises lors des temps de formation en milieu professionnel
documents de suivi, livrets d'alternance entre établissement de formation, milieu professionnel, etc.
 - Appui, en lien avec les secteurs économiques locaux et aux côtés des conseillers France Travail, dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle des élèves en classe terminale
 - Appui à l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement
- Contribution au sentiment d'appartenance au lycée professionnel et installation de réseaux d'anciens élèves (alumni)

AXE 3 :

Organiser les temps de formation en milieu professionnel



- Recensement, actualisation et suivi de la qualité des sites d'accueil des élèves
- Communication auprès des acteurs économiques (ressources humaines et tuteurs) :
réglementation, documents de suivi et d'accompagnement, etc.
- Appui aux élèves dans leur recherche des lieux d'accueil en concertation avec l'équipe pédagogique
- Appui à l'organisation du suivi (convention, professeur référent, lien avec tuteur, visites)
- Suivi des allocations de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Soutien à la mise en place de la mobilité européenne et internationale

Identification du bureau des entreprises



Le bureau des entreprises, véritable vitrine de la relation entre le lycée professionnel et ses partenaires économiques, est matérialisé par un lieu physique spécifique au sein de l'établissement, choisi pour son accessibilité

Profil du responsable du bureau des entreprises



Ouvert aux personnels de l'Education nationale ou issu d'un recrutement externe, le responsable du bureau des entreprises travaille au sein d'une équipe :

- sous la coordination du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
- avec la contribution d'une ou d'un enseignant, conseiller principal d'éducation (CPE) ou psychologue de l'éducation nationale (PsyEn) dans le cadre de la mission PACTE "Faire vivre le lien école-entreprise"

Profil recherché :

- connaissance du monde économique
- sens du relationnel et leadership
- capacité à porter un projet multipartenarial
- qualités organisationnelles





La ou le chef d'établissement du lycée professionnel ou du lycée polyvalent recrute le responsable du bureau des entreprises

Les candidatures sont à transmettre par mail à l'adresse suivante :

✉ recrutement.bureaudesentreprises@ac-versailles.fr

Accompagnement du responsable du bureau des entreprises



Les inspecteurs de l'éducation nationale référent de l'établissement et les chargés de mission école entreprise de la DAFPIC proposent un accompagnement multimodal selon différentes temporalités :

- recrutement
- organisation de la mission
- plan de formation

Coordination de l'action du bureau des entreprises



Le bureau des entreprises de chaque lycée professionnel intervient en synergie avec les bureaux des entreprises des autres lycées professionnels :

- de son territoire,
- de son ou ses réseaux
- et/ou de ses filières d'activités



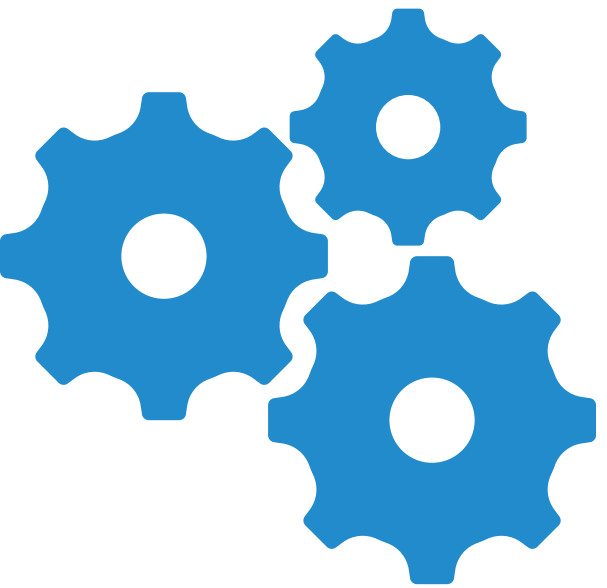
Il inscrit son action dans :

- les bassins d'éducation/formation,
- les réseaux d'établissements de type Campus des métiers et des qualifications,
- les réseaux de lycées des métiers,
- les GRETA,
- les groupements d'intérêt public formation continue et insertion professionnelle (GIP FCIP)

Son action s'inscrit également dans l'organisation territoriale de la relation école/entreprise :

- comité locaux école/entreprise,
- pôle de stages,
- cellule relation école-entreprise des académies ou régions académiques,
- et les cadres partenariaux ou conventionnels existants





Il articule et coordonne ses actions avec les dispositifs existants liés :

- à la recherche de stage,
- à l'accompagnement vers l'insertion professionnelle et la poursuite d'études,
- à la découverte et à la valorisation des métiers.



Contacts

Pour toute demande de renseignement
complémentaire
ou besoin d'accompagnement :



voie-professionnelle@ac-versailles.fr



Circulaire du 24-5-2023
(NOR : MENE2311700C) parue au
bulletin officiel du 25-05-2023

Ouverture, à la rentrée scolaire 2023, d'un
bureau des entreprises dans chaque lycée
public professionnel et polyvalent avec
section d'enseignement professionnel



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité